

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absente excusée : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 26
juin 2024**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 26 juin 2024

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absente excusée : Sandrine FOUCHER (procuration à Pascal COURTOIS)

Secrétaire : Frédéric PANSARD

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 29/05/2024.

1. Délibération :

a) **Le conseil délibère pour la validation du scénario n°4 et de l'avenant n°1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentés par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit se conformer aux règles en matière d'accessibilité des bâtiments publics rappelés dans le courrier de la DDT reçu en mairie le 12 juin 2023.

Deux visites du bâtiment de la mairie ont été effectuées par le service de la DDT les 16 octobre et 30 novembre 2023.

Le conseil municipal du 31 janvier 2024 avait acté par délibération une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain pour ce dossier.

Cette agence a présenté aux élus une étude de faisabilité le 10 juin 2024 en mairie comportant quatre scénarios. Le scénario n°4 a été retenu car il semble le plus adéquat pour pouvoir continuer à utiliser l'ensemble du bâtiment de la mairie en se conformant à la loi. Durant cette réunion, il a été demandé à l'agence un avenant à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet la prise en compte d'un ajustement de mission à maîtrise d'ouvrage (assistance à la passation de prestations intellectuelles, appui technique en phase de conception, appui administratif pour le suivi de la maîtrise d'œuvre, assistance à la passation des marchés de travaux).

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité, (9 voix pour et 1 abstention) décide d'approuver le scénario n°4 présenté par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°1 et les documents et actes afférents à cette décision.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

2. Demandes d'urbanisme

- DP00103524H0013 déposée par SANI-CLIM

3. Courriers et mails reçus

a) **Union Sportive GIRON : trail de la biche le 7 juillet**

Le trail de la biche se déroulera le 7 juillet, une partie de ce trail traverse notre commune.

b) **Passage cyclosportive vélo Lélex-Pays de Gex le 14 juillet**

La cyclosportive traversera le village depuis le Jura direction Echallon (horaire prévu : 8H40-9H40) et retour via Saint Germain de Joux pour rejoindre Giron par Belleverdoux bas (horaire prévu : 9H25-11H00).

c) **HBA : fonds de concours date butoir le 15 juin**

Une demande a été effectuée pour l'accessibilité de la mairie.

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absente excusée : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 26
juin 2024**

d) HBA : convention pluriannuelle de suivi du programme des travaux de mise en conformité de l'assainissement et d'adaptation de l'urbanisation à ce programme

Le service eau et assainissement HBA fournira les études diagnostiques. Sans conformité, le rythme de production de logements sera réduit sans rapport avec le quota défini par le PLUIH.

e) HBA : révision du PLUIH – demande d'inventaire environnemental

Dans le cadre de la révision du PLUIH, le cabinet d'études Mosaïque Environnement procédera à différents diagnostics. Cet inventaire permettra aux communes d'orienter leur décision en matière de zonage du PLUIH.

f) Commission Diocésaine d'Art Sacré (CDAS), compte rendu de la visite de l'église Saint Sébastien du 4 juin

Un compte-rendu de la commission diocésaine d'art sacré a été envoyé à la suite d'une visite de l'église le 04 juin. Ce compte-rendu liste les constats des dégradations, conseille sur les travaux nécessaires pour stopper celles-ci.

g) Demande de dérogation scolaire

Une nouvelle demande de dérogation scolaire a été reçue pour la rentrée scolaire à venir. La position du conseil municipal n'a pas changé : un RPI existe, aucune dérogation n'est acceptée. Cependant les demandes de dérogations pour une inscription hors secteur sont accordées en école primaire lorsque :

- Les 2 parents travaillent et l'école qui doit accueillir l'enfant n'a pas de cantine ou de garderie
- Un frère ou une sœur est déjà inscrit dans l'école d'accueil
- Des raisons médicales l'imposent

La dérogation est acceptée pour le second motif.

h) Compte rendu du conseil d'école du 11 juin

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre à 8h30 pour les 78 élèves inscrits aujourd'hui (PS : 3 ; MS : 8 ; GS : 10 ; CP : 9 ; CE1 : 10 ; CE2 : 9 ; CM1 : 18 ; CM2 : 11).

Rappel : la scolarité est obligatoire à 3 ans

La fête de l'école et la kermesse auront lieu le dimanche 30 juin.

Le pot de fin d'année à l'école va se dérouler le jeudi 4 juillet, les parents et les enfants sont les bienvenus pour partager un moment convivial.

i) Tirage au sort jury d'assise 2025

La commune de NANTUA, chef-lieu de canton, a organisé le tirage au sort pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2025 le lundi 17 juin 2024 à partir de la liste électorale communale.

Le tirage au sort a désigné Madame DURAFFOURG (MAIRE) Catherine

j) La France en courant : le 20 juillet

La commune de Belleydoux a signé une convention avec cette association afin d'accueillir les arrivées et départs des équipes en étant village demi-étape de la 7^{ème} étape allant de POLIGNY (Jura) à CULOZ-BEON (Ain).

Arrivée et départ devant le monument aux morts en matinée.

4. Divers

a) Elections européennes : résultats

Sur les 278 électeurs (276 électeurs sur la liste principale et 2 électeurs sur la liste complémentaire), le taux de participation s'élève à 60,07 % (167 / 278).

167 votants : 162 suffrages exprimés ; 4 votes « blanc » et un vote « nul »

b) Elections législatives : les dimanches 30 juin et 7 juillet

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

La commune compte 276 électeurs sur la liste principale.

Le nombre de listes candidates s'élève à 8.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absente excusée : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 26
juin 2024**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

4. Points HBA

- a) **Subvention pour le ramassage des déchets d'emballages et papiers abandonnés.**
HBA contractualise avec l'éco-organisme CITEO qui met en œuvre un soutien exceptionnel à destination des communes, soutien de 0,90 euro / habitant et par an jusqu'en 2028.

5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 31 juillet 2024.

Fin de la séance à 21 h 30

Fait à Belleydoux, le 09 juillet 2024

Le Maire, Pascal COURTOIS



